

AVIS DU CONSEIL NATIONAL DE LA PROTECTION DE LA NATURE

art. L411-1 et L411-2 du livre IV du code de l'environnement

Référence Onagre du projet : n°2020-07-34x-00696 Référence de la demande : n°2020-00696-052-001

Dénomination du projet : Société d'orchidées européennes

Lieu des opérations : -Département : Manche -Commune(s) : 50430 - Lessay.

Bénéficiaire : Lammers Jos - Société d'orchidées européennes

MOTIVATION ou CONDITIONS

L'objectif scientifique de cette demande de dérogation est la réintroduction de l'espèce d'orchidée nommée la Spiranthe d'été (*Spiranthe aestivalis*) afin de recréer une population viable sur un site historique de présence aux Pays-Bas.

Cette réintroduction consiste en la collecte de graines, leur culture in vitro ou en sol, puis l'implantation sur le site d'accueil aux Pays-Bas accompagné d'un suivi pluriannuel.

Les causes de disparition sur cet ancien site de présence ont été identifiés comme étant l'assèchement et de la surfertilisation. Récemment, certains de ces habitats d'origine ont été fortement améliorés par une gestion environnementale efficace et sont à présent considérés comme convenant à nouveau à *S. aestivalis*. Parmi ces habitats, les porteurs du projet ont réalisé une sélection du meilleur site qui se situe à l'Est d'Eindhoven et dans une réserve naturelle.

Une étude détaillée de ce site montre que la flore est similaire à celle qui existait au moment de la présence ancienne de *S. aestivalis*. L'ensemble de ces informations sont très favorables à la réintroduction dans ce site protégé et favorable à l'espèce. La recherche d'autres sites protégés est actuellement en cours ; le CNPN incite les porteurs du projet à sélectionner d'autres sites protégés et qui présentent une flore similaire pour d'éventuelles futures réintroductions.

Les porteurs du projet minimisent l'impact du prélèvement en ne collectant que 2 gousses sur 5 individus dans des populations populeuses de l'espèce, dans des sites validés avec le CBN de Brest. L'impact de ce prélèvement devrait être très faible puisque cette espèce est généralement fortement pollinisée. Les porteurs du projet maximisent le taux de germination en programmant des cultures de ces graines dans la terre du site de collecte, dans celle du site d'accueil et en milieu in vitro selon des techniques pertinentes. Les pieds seront implantés sur le site d'accueil après une première floraison des individus ainsi créés. Le CNPN incite à ce que ces pieds soient implantés les uns à proximité des autres afin de faciliter leur mycorhization.

MOTIVATION ou CONDITIONS

Le suivi des individus est malheureusement très peu décrit et le CNPN recommande qu'il soit effectué annuellement et sur au moins 20 ans après la réintroduction, et si possible au niveau individuel afin d'établir le cycle de vie de l'espèce. Ce suivi sera réalisé par une collaboration entre chercheurs français et néerlandais et naturalistes. L'ensemble de cette opération est également suivi de près par le CBN de Brest.

Cette réintroduction vers des sites situés au Nord de l'aire de distribution de l'espèce peuvent aussi être considérés comme une migration assistée dans le cadre des changements globaux dont ceux climatiques.

L'ensemble du projet est quasiment parfait (excepté le suivi à mieux définir) car bien réfléchi grâce à une collaboration entre chercheurs français et néerlandais, acteurs de la conservation dont le CBN de Brest et naturalistes locaux.

C'est pourquoi le CNPN émet un **avis favorable** à cette demande, avec deux fortes recommandations :

- Diffuser dans le réseau scientifique et naturaliste les résultats de cette réintroduction (optimisation du protocole de germination, suivi du taux de germination, suivi individuel de la population réintroduite) afin de constituer un retour d'expérience et rendre possible cette opération dans d'autres contextes,
- Réaliser un suivi annuel et sur au moins 20 ans après la réintroduction de cette population, et si possible un suivi individuel afin d'établir le cycle de vie de l'espèce.

A toutes fins utiles, voici deux articles scientifiques susceptibles d'apporter des informations utiles à ce projet :

- Duffy KJ, Waud M, Schatz B, Petanidou T, Jacquemyn H. 2019. Latitudinal variation in mycorrhizal diversity associated with a European orchid. *J Biogeogr.* 1:1–13. <https://doi.org/10.1111/jbi.13548>

- Machon N., Bardin P., Mazer S.J., Moret J., Godelle B., Austerlitz F. 2003. Relationship between genetic structure and seed and pollen dispersal in the endangered orchid *Spiranthes spiralis*. *New Phytologist*, DOI: 10.1046/j.1469-8137.2003.00694.x

Par délégation du Conseil national de la protection de la nature :
Nom et prénom du délégataire : **Michel METAIS**

AVIS : Favorable [X]

Favorable sous conditions []

Défavorable []

Fait le : **29 mars 2021**

Signature :

